



FICHE DE PRISE DE DÉCISION

Fiche de prise de décision : APP-2016-160
Direction de l'approvisionnement
Objet : Attribution de contrat pour la fourniture de chenillettes à trottoirs (Appel d'offres 2016-50-106)
Date : Le 19 septembre 2016

ÉTAT DE LA SITUATION (situation/problème)

À la suite de la résolution CE-2015-09-14, la Direction de l'approvisionnement a procédé à un appel d'offres public dans le cadre du projet cité en objet. Nous avons fait paraître un avis dans le journal Le Peuple le 8 août 2016 et sur SEAO le 10 août 2016, date de l'appel d'offres. Quatre (4) entreprises se sont procuré les documents.

COMPTE RENDU DE L'OUVERTURE DES SOUMISSIONS :

Mme Josée Pouliot a fait l'ouverture de trois (3) soumissions le 31 août 2016, à 14 h, en présence de Mme Danielle Bergeron, de M. Denis Roussy et quelques représentants de compagnies.

Les soumissions se lisaient comme suit (prix avant TPS et TVQ) :

Soumissionnaires	Option 1 1 véhicule	Option 2 2 véhicules	Option 3 3 véhicules
Groupe Dynaco Machinerie s.e.c	105 500 \$	211 000 \$	316 500 \$
R.P.M. Tech inc.	149 433 \$	147 433 \$ Révisé* : 294 866 \$	145 433 \$ Révisé : 436 299 \$
Équipements Plannord Ltée	151 835 \$	299 232 \$	438 864 \$

* Le soumissionnaire a omis de multiplier son prix unitaire par le nombre de véhicules.

CONSIDÉRATIONS :

Attendu que la soumission de la compagnie « Groupe Dynaco Machinerie s.e.c. » est non-conforme puisque que l'équipement proposé ne respecte pas les exigences du devis technique;

Attendu que la soumission de la compagnie « R.P.M. Tech inc. » est conforme aux exigences du devis ;

Attendu que le demandeur désire retenir l'option 3, soit l'achat de trois véhicules ;

Attendu l'estimation de la Ville établie au montant de 480 000,00 \$ avant TPS et TVQ pour l'option 3 ;

Attendu que ce contrat est à prix unitaires ;

Attendu qu'en date du 2 septembre 2016, le nom du cocontractant à qui la Ville désire attribuer le contrat n'apparaît à aucun registre d'entreprises non admissibles aux contrats publics ;

Attendu que la dépense de ce contrat doit être autorisée par le conseil de la Ville ;

ANALYSE DES ALTERNATIVES (avantages/inconvénients/impacts)

ÉCHÉANCIER DE RÉALISATION

FINANCEMENT (coûts/revenus/poste budgétaire/impacts budgétaires 2016-2017-2018)

Coûts/revenus	Impacts	2016	2017	2018
Achat de 3 chenillettes à trottoir :				
	458 059,41 \$ taxes nettes incluses (arrondi)	458 060 \$		
Moins montants déjà financés :				
	CE-2016-00-21	(80 000 \$)		
	CV-2016-02-89	(85 000 \$)		
Moins montant en attente d'une autorisation du CE :				
	Fiche prise de décision INF-EM-2016-014	(293 060 \$)		
Solde à financer		0 \$		

Conformément au règlement RV-2007-07-02 sur le contrôle et le suivi budgétaire, il incombe au responsable d'activité budgétaire de vérifier la disponibilité de crédits suffisants pour les fins auxquelles la dépense est projetée.

Disponibilités budgétaires Oui Non

Commentaires

Financement déjà autorisé par :

Budget de fonctionnement. Poste budgétaire :

Règlement d'emprunt spécifique RV-_____, Poste budgétaire : _____

Règlement « Omnibus » RV-2015-14-05, résolution CE-2016-00-21, Poste Budgétaire : 22-320-16-724, extra comptable 1405-03 ; Règlement « Omnibus » RV-2013-12-28, résolution CE-2015-09-14, Poste Budgétaire : 22-320-16-724, extra comptable 1228-06

Autre (spécifier) : Réserve financière pour assumer les franchises et rétentions prévues aux contrats d'assurances, résolution CV-2016-02-89; poste budgétaire 22-320-16-724; extra comptable 6057-00;

Autre (spécifier) : en attente de l'autorisation du financement demandé dans la fiche de prise de décision INF-EM-2016-014. Dans l'éventualité de l'acceptation du financement par le comité exécutif, la source de financement serait : Règlement d'emprunt RV-2016-15-44, Règlement Omnibus Immobilisations 10 ans.

Autorisation de financement à obtenir et source de financement proposée :

Commentaires

Numéro du projet PTI : RES-10169 Montants 2016 2017 2018
_____ _____ _____

PTI 2016-2017-2018 - Adopté le 14 décembre 2015								
No_Projet	Titre du projet	Prévision des investissements en milliers de \$			Financement emprunt 2016	Financement Ville Autre 2016	Subvention 2016	Autres sources 2016
		2016	2017	2018				
RES-10169	Machineries et véhicules - tous les services (2016)	2500	0	0	2500	0	0	0

Compensation : ou N/A Compensation disponible au PTI 2016

Projet subventionné : Oui Non

Si oui, préciser le titre du programme et le pourcentage : _____

Signature du responsable d'activité budgétaire

FDP : INF-EM-2016-007-R1
Signé : Louis Audet

Date : 2016/02/27

ÉCHÉANCIER (étapes/dates/justification de la nécessité du traitement par CE ou CV à cette date)

Comité exécutif du 4 octobre 2016
Conseil de la Ville du 11 octobre 2016

PERSONNES CONSULTÉES

Nom de la personne	Date (J/M/A)	Champ de compétence
Alain Vallée	02/09/2016	Requérant
René Vachon, CPA CA, conseiller en finance	16/09/2016	Validation volet financement

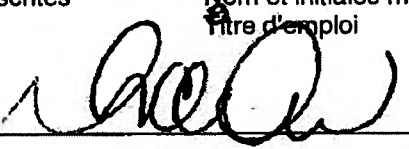
RECOMMANDATION (énoncé)

À la suite de l'étude des soumissions, nous recommandons au comité exécutif de recommander au conseil de la Ville d'attribuer le contrat, dans le cadre du projet « Fourniture de chenillettes à trottoirs », à la compagnie R.P.M. Tech inc., 184, route 138, Cap Santé, Québec, G0A 1L0, au prix de 436 299,00 \$ avant TPS et TVQ, conformément à sa soumission en date du 29 août 2016, à l'addenda 1 en date du 23 août 2016 et au devis en date du 8 août 2016.

UNE COPIE DOIT ÊTRE EXPÉDIÉE AUX PERSONNES CONSULTÉES

Liste des pièces jointes :

Approvisionnement : Josée Pouliot

Préparé par : François Émond		Titre d'emploi : Coordonnateur
Recommandé par : Vincent Vu, Directeur		
Nom et initiales manuscrites Titre d'emploi Commentaires :	Nom et initiales manuscrites Titre d'emploi	Nom et initiales manuscrites Titre d'emploi
Signature de la Direction : 		Date : 19/09/2016

COMMENTAIRES DE LA DIRECTION GÉNÉRALE

Signature de la Direction générale :  Date : 2016/09/23